



Bulletin d'informations communales

Kergrist-Moëlou

KERGRIST...



Juillet 2005 - N°9

Gwechall, tud war ar maez an'em dome gant ar c'hoad hag e veze rediet dezho ober fagod evit ar baraer. An tud n'ho devoa nemet se evoit n'em tommat, pa veze un devezh a " fagodach " un neubeut re a rae 200 fagod, goude-se veze plijet an dud gant un digor-galon. Pa e oa bet troc'-het ar choat, bep 9 bloaz, e veze adleuniet an " dafus " hag e oa ret loskel ur baluen bep 6 metr.



Autrefois les gens des campagnes se chauffaient au bois, et il fallait faire des fagots pour les boulangers. Dans le temps les gens n'avaient que ce moyen de chauffage. Quand il y avait une journée de fagotage certains faisaient jusqu'à 200 fagots dans la journée, après tout ce qu'on a fait on mérite bien l'apéro...

Quand le bois était coupé tous les 9 ans on rechargeait le talus pour empêcher les hêtres " d'aller voler " et puis il fallait garder un baliveau (jeune plant) tous les six mètres.

Robert ROUSVOAL

" KERGRIST... "

NUMÉRO 9 - JUILLET 2005

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

Première page : Inauguration de la salle des fêtes

Directeur de Publication : Martine Connan

Rédaction et mise en page : Roland Le Cam

Photos : M. Thomas-Hénaff, R. Le Cam, L. Le Corre, Ouest-France.

Imprimé par LE FUR Imprimerie - Carhaix

Comité de Rédaction de ce numéro : M. Connan, Maire - L. Le Corre, M. Thomas-Hénaff, C. Le Goff, A. Thépault, A. Salomon, membres de la commission communication du Conseil Municipal.

Chaque bulletin communal est élaboré lors de réunions ouvertes à tous.

Les réunions sont annoncées par voie de presse, et le comité de rédaction de ce numéro vous invite déjà à participer à l'élaboration du prochain...

Mot du Maire

L'année 2005 a vu se concrétiser au printemps un événement majeur dans la vie de la commune : la salle des fêtes a été inaugurée. Le site de l'ancien presbytère sera donc animé à l'avenir par les festivités qui rythmeront la vie associative et culturelle de notre commune. Cet équipement qui faisait défaut depuis longtemps, est maintenant opérationnel.

Le conseil municipal remercie toutes celles et ceux qui ont fait des propositions de noms pour cette salle, et a retenu celui de " Lein ar Roc'h " dénomination en Breton du lieu où elle se situe.



Depuis son inauguration en mars cette salle, qui est louée très fréquemment, a permis que plusieurs manifestations se déroulent à Kergrist : pièce de Théâtre, Concert de Rock, Fest-Noz, Exposition, Banquet de mariage, Audition de l'école de Musique, Repas d'associations.

L'inauguration de cet équipement fut un moment très fort, tant dans la préparation de l'événement que dans le déroulement de la soirée. Cette réussite est à mettre au profit du bénévolat des associations et des nombreux Kergristois présents. J'ai été personnellement très touchée par la dynamique que cet événement a créée.

Cette salle est une réussite que nous devons au travail remarquable réalisé par le cabinet d'architecture Gosselin de St Brieuc.

Le conseil municipal œuvre actuellement sur un autre grand projet mené dans l'intérêt de tous : la réalisation d'un lotissement pavillonnaire. Ce projet permettra, nous en sommes convaincus, de redynamiser la vie communale par l'installation de familles au bourg.

Martine Connan

Sommaire

Les fagot.....	2
Le mot du Maire	3
Conseils municipaux et Services publics.....	4 à 7
Tarifs communaux.....	7
La " Pierre Le Bigault "	8
Calendrier des fêtes.....	8
Lotissement	9
Rando du club de gym	9
Scrutin du 29 mai.....	9
Un km	10
Coordination des assos.....	10
État Civil	10
Mémoire d'école.....	11 à 13
Natura 2000	14
Infos diverses.....	14
La salle des fêtes.....	15
Fête au village.....	16

Mairie

La mairie est ouverte du Lundi au Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

La mairie est fermée le mercredi après-midi.



PERMANENCES :

Martine Connan, Maire, en mairie chaque JEUDI de 10 h 00 à 12 h 00.

En dehors de ces permanences, un rendez-vous est également possible, avec le Maire ou un adjoint en prenant contact à la mairie au

02 96 36 50 11



13 Janvier 2005

Syndicat Départemental d'Électricité

Dans le cadre du transfert des compétences de base, le Comité Syndical a adopté le principe d'une convention pour chaque chacune des activités transférées.

(Électricité - Éclairage Public - infrastructures de communication électronique.)

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer ces conventions

La commune a chargé le Syndicat d'effectuer une étude pour l'extension de l'éclairage public aux abords de la salle multifonctions. Le Conseil municipal retient le devis de 11 200 € TTC dont 50% seront à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal retient la proposition du devis et demande que les travaux soient faits rapidement.

Salle

Le conseil municipal retient le coloris " noir " pour les chaises.

Inauguration le samedi 5 mars 2005 à 17 H. Vin d'honneur et buffet.

À ce titre, le conseil municipal souhaite une réunion de toutes les associations kergristoises le mardi 8 février 19h30 Salle du Presbytère.

Au vu de tous les devis établis par les différentes sociétés, le conseil municipal après en avoir délibéré décide de retenir la société HYGIADIS pour l'achat d'une autolaveuse - monobrosse. Montant de 2 742,09 € HT.

Modification des tarifs de location : Suppression du forfait de location chambre froide d'un montant de 20 € et création d'un tarif 2 jours.

	Personne de la commune	Personne extérieure
Location	150 €	220 €
2 jours	200 €	260 €

Lotissement

La DDE subdivision de Rostrenen transmet le projet de marché pour la mission de maîtrise d'œuvre. Montant : 11 414,01 € TTC. Le Conseil retient ce devis et autorise madame Le Maire à signer le marché et toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Vote des subventions 2005

Société de chasse 400 €, Comité des fêtes de Kergsrit-Moëlou 657 €, Comité des fêtes de Saint-Lubin 380 €, Union sportive kergristoise 1400 €, Club du 3^e âge 230 €, Comité de jumelage 200 €, Amis de la Chapelle de l'Isle 300 €, Croix d'Or de Rostrenen 50 €, Association famille rurale de Plouguernevel 100 €, Cyclo Club du Blavet 20 €, Croix rouge de Rostrenen 50 €, Radio Kreiz Breizh 50 €, Amicale des parents d'élèves 3230 €, Amicale Laïque 1200 €, École primaire (voyage à Paris) 770 €, Ciné Breizh 77 €, Gymnastique Féminine de Kergsrit-Moëlou 250 €, Mucovisidose 50 €, Resto du Cœur 50 €, Association Famille rurale de Rostrenen 50 €, Kreiz Breizh espoir 31 €, Les Amis de Jean Guillaume de Kerien 31 €, Association des Anciens combattants 31 €, Association d'une fleur à l'autre 20 €, Foyer social éducatif CES

3 février 2005

Multi-services

Madame le Maire fait part à l'assemblée que la gérante du multi-service, Mme Le Guennec Anne Françoise souhaite prendre la parole pour exposer les problèmes qu'elle rencontre avec son magasin et les ennuis occasionnés par les divers vols dont elle a été victime. Suite à l'exposé de Mme Le Guennec.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré décide de condamner la porte se situant à l'arrière du magasin, de mettre un rideau de fer intérieur à l'entrée du magasin et des barres aux fenêtres, d'exonérer Mme Le Guennec Anne Françoise, gérante, de loyer à partir de avril 2005.

Motion contre la suppression d'un poste à l'école

Un courrier reçu courant janvier de l'inspection académique fait part de la suppression d'un poste d'enseignant ce qui ramènerait le nombre de classe à deux.

Madame le Maire relate les différentes manifestations effectuées par les parents d'élèves pour le maintien de ce poste ainsi que sa rencontre ce jour même avec Mme L'inspectrice. Le maintien de ce poste dépend de l'effectif à la rentrée de septembre 2005. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre une motion pour marquer son désaccord. Estimant que la suppression d'un poste entraînerait beaucoup d'incidences : Actuellement 54 enfants sont scolarisés, la répartition entre deux classes est inconcevable. De nombreux enfants viennent des communes avoisinantes qui ne possèdent plus d'école depuis plusieurs années. L'école est la seule structure sur la commune qui accueille les enfants à partir de deux ans. Le retrait d'une classe pourrait inciter les parents à scolariser leurs enfants vers des communes plus importantes. Cette fermeture de classe irait à l'encontre de l'effort consenti par la municipalité à savoir la création de sept logements locatifs en 2005 dans le but d'accueillir de nouvelles familles. Aussi, le Conseil municipal, à l'unanimité apporte son soutien aux actions engagées par les parents

10 mars 2005

Orientations budgétaires

Le conseil municipal décide de retenir un achat de mobilier et les avenants aux marchés pour la salle pour un montant d'environ 82 000 €.

Multi-services

Madame Le Guennec a fait parvenir un courrier à la mairie indiquant qu'elle cesse son activité de commerçante et qu'elle mettait en vente son fonds de commerce et son stock.

Le bail commercial fait par Maître Dayot est un bail dénommé " 3 - 6 - 9 ". La date d'effet étant en 04/2001, il pouvait être résilié en 04/2004, aucune modification n'ayant été enregistrée, il est maintenant valable jusqu'en avril 2007. Néanmoins, Mme Le Guennec a la possibilité de céder son bail en même temps que la vente de son affaire. La commune peut lui demander d'être garante au niveau du loyer (loyer actuel est de 150 €, délibération prise en 04/2004).

Au vu du bilan, le conseil municipal à l'unanimité, décide que le loyer sera de 275 € / Mois à compter du

d'élèves et les élus dans le cadre du maintien de l'école dans les communes rurales, le conseil demande le maintien des trois postes afin que la commune puisse accueillir les enfants dans de bonnes conditions et leur assurer une qualité d'enseignement.

Salle

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de prévoir l'achat d'équipement hôtelier (vaisselle, accessoires de cuisine...) pour la salle multifonctions. M. LE CORRE Laurent s'est chargé de contacter plusieurs sociétés et présente les diverses propositions. Le Conseil municipal, après avoir délibéré retient la proposition de la société " Ecotel " pour un montant de 6 261.77 € HT.

Motion de soutien aux Gares de Carhaix et Guingamp

Le conseil, à la majorité vote une motion de soutien pour le maintien du fret SNCF aux gares de Carhaix et Guingamp, et demande le maintien de l'activité et des emplois existants sur le site de Carhaix

École

Des travaux de peinture seront réalisés dans la cantine l'école. Un devis va être demandé pour l'achat de jouets pour la maternelle. La garderie du matin ne sera plus payante à partir de 8h40.

01/05/2005 ainsi que la suspension des travaux prévus.

Adhésion Communes du Patri-moine Rural de Bretagne

Après visite, le comité technique a mis un avis favorable pour la poursuite de la procédure d'attribution du label. Pour finaliser cette opération, une étude est nécessaire dont le coût se chiffre à 2 044 €. (subvention de 20% du Conseil Général).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de poursuivre l'étude et désigne Laurent LE CORRE pour le suivi de la mission.

Adhésion à l'association de la gestion du CLIC

Association pour l'aide aux personnes âgées de notre secteur le montant de l'adhésion est de 8 €.

École

Le conseil municipal donne son accord pour l'achat de jouets à la maternelle pour un montant de 481,52 €.

La poste

Le bureau de poste est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

02 96 36 50 06



Magasin Multi-services

Ouverture
Lundi, mardi
jeudi, vendredi
et samedi
Sans interruption
de 9h00 à 12h30.

Le magasin est ouvert le dimanche matin.

Fermeture le mercredi.

Possibilité de passer commande au

02 96 36 57 25



École Publique

L'inscription d'un élève est possible, dès l'âge de 2 ans révolus. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

02 96 29 53 15



Garderie Municipale

Elle fonctionne chaque jour de classe de 8 h 00 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 00. Le vendredi soir de 16 h 30 à 17 h 30.



Conseils M

24 mars 2005

Commune

Comptes administratifs 2004

Exploitation

Dépenses : 311 824 ,42 €,
Recettes : 414 769,12 €.
+ résultat reporté de 76 000,24 €.
Excédent de clôture de 178 944,94 €.

Investissement

Dépenses : 957 450,39 €.
+ déficit reporté de 115 437,42 €.
Recettes : 955 404,41€.
Déficit de clôture de 117 483,40 €.

Multi-services

Comptes administratifs 2004

Exploitation

Dépenses : 2 033,57 €,
Recettes : 3 457,31 €.
Report déficit de clôture 2003 : 305,81 €.
Excédent de clôture de 1 117,93 €.
Recettes :
Subvention commune : 2 257,31 €.
Loyer depuis mai : 1 200 €.

Investissement

Dépenses : 1 117,93 €.
Recettes : 8,82 € (excédent reporté).
Déficit de clôture de 1 109,11 €.

Assainissement

Comptes administratifs 2004

Exploitation

Dépenses : 36 492,01 €,
Recettes : 36 436 €.
Report Déficit de clôture 2003 : 4894,48 €.
Déficit de clôture de 4950,49 €.

Investissement

Dépenses : 139 314,35 €.
Recettes : 78 436 €.

Report déficit de clôture 2003 :
9404,52 €.

Déficit de clôture : 70 282,87 €.

Commune

Budget primitif 2005

Exploitation

Dépenses : 455 236 €.
Recettes : 501 571 €
+ résultat reporté de 76 000,24 €.
Autofinancement dégagé de 122 335 €.

Investissement

Dépenses : 546 204 € + RAR 274 498 €
+ Déficit reporté de 117 483 €.
Recettes : 938 185 €.
Un prêt TVA va être mis en place.

Assainissement

Budget primitif 2005

Exploitation

Dépenses : 43 731 €
+ déficit reporté de 4950 €.
Recettes : 48 681 €.

Investissement

Dépenses : 33 995 €
+ Déficit reporté de 70 283 €.
Recettes : 104 278 €.

Multi-services

Budget primitif 2005

Exploitation

Dépenses et recettes votées à 3 144 €.

Investissement

Dépenses : 1 188 €
+ Déficit reporté de 1109 €.
Recettes : 2297 €.
Le conseil vote le budget primitif à l'unanimité

Lotissement

Nouvelles modalités de gestion du SIECB - Cession de la maîtrise d'ouvrage au Syndicat Intercommunal des eaux du Centre-Bretagne

À compter de juillet 2005, le syndicat intercommunal de Centre Bretagne aura une gestion autonome. De ce fait, le Syndicat Intercommunal des Eaux du Centre Bretagne a du revoir ses modalités de financement concernant l'aide attribuée aux opérations communales - Lotissement et

zones d'activités.

Lotissement

prix de vente du terrain au m²

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a reçu des demandes de réservation concernant l'achat de terrain par des particuliers dans le futur lotissement et qu'il devient nécessaire de fixer le prix de vente au m². Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le prix de vente au m² à 9 € TTC.

12 mai 2005

Achat d'une tondeuse

Pour l'entretien autour des parterres de la salle, il est nécessaire de faire l'acquisition d'une tondeuse. Après avoir consulté les devis et délibéré, le conseil municipal décide de retenir la proposition de M. LUCAS Marcel pour un montant de 825,55 € HT.

RASED

Le Conseil Municipal verse la somme de 67 €, pour le fonctionnement du Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté.

CCKB - Acquisition de compétence "Transport souple à la demande"

Les données démographiques et sociales du territoire de la CCKB, l'offre de transports réguliers souvent inadaptée aux besoins particuliers de déplacement et l'éclatement des pôles de services amènent à considérer qu'un système de transport souple à la demande pourrait répondre aux attentes de la partie la plus fragilisée de la population. Ce service ne peut, à l'évidence, être mis en place que sur un périmètre vaste pour intéresser un nombre suffisant de personnes, mobiliser plusieurs artisans-taxis et offrir des possibilités de destination variées. Dans ce cadre

l'échelle Communautaire constitue une dimension pertinente. Le service proposé qui consiste en un transport public fonctionnant sur appel préalable avec des horaires libres s'inscrivant dans des plages de fonctionnement prédéterminées (en règle générale, 3 demi-journées par semaine) aurait pour principaux objectifs de contribuer au maintien des personnes âgées à domicile, de remédier à des situations d'isolement et de garantir l'équité dans l'accès aux services sociaux, médicaux, commerciaux, de loisirs...

Lotissement - Projet présenté par la DDE de Rostrenen

Le projet de lotissement déposé par la Direction Départementale de l'Équipement de Rostrenen comprend les pièces administratives et plans ainsi que le règlement du lotissement, le programme des travaux et le cahier des charges. Le conseil municipal approuve le projet de lotissement et décide de lancer l'appel d'offres pour la viabilisation du terrain.

Prêt TVA - Salle multifonctions

Un prêt TVA de 200 000 € est contracté auprès du Crédit Agricole concernant les dépenses de la salle multifonctions.

16 juin 2005

Programme voirie 2005

Le conseil municipal retient la réfection des voies suivantes :
V.C. de Saint Lubin en impasse (2), V.C. de Rescotiou, V.C. de Kerscaven
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la société Appia Bretagne pour un montant de 13463 € HT, et demande

qu'une subvention soit sollicitée auprès du Conseil Général.

Rapport annuel sur le prix du Service public assainissement

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au rapport annuel 2004 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif établi par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt des Côtes D'Armor.

Tarifs communaux

Repas à la cantine

Élève de Kergrist....	2,08 €
Élève hors commune .	3,12 €
Adultes.....	4,75 €
Intervenants extérieurs.	5,60 €

Garderie

Matin	0,80 €
Soir	1,40 €



Locations

Tarifs salle des fêtes : voir bulletin N° 8 ou renseignements en mairie

Mobilier :

La table.....	1,50 €
10 chaises.....	1,50 €

Jusqu'à 50 couverts..	5 €
Au-delà de 50 couverts .	10 €

Cimetière

Concessions :

Trente ans simple ...	80 €
Trente ans double ...	140 €
Cinquante ans simple .	150 €
Cinquante ans double .	210 €

Columbarium :

Dix ans	305 €
Vingt ans	457 €
Trente ans	610 €

État civil

Du 1^{er} Janvier au
30 juin 2005

NAISSANCES

Léo Le Balc'h
Né le 7 Février
Saint-Lubin

Nathan Jégou
Né le 2 Mars
Noguellou

Etoile Awena
Connan Ringay
Née le 1^{er} Avril
Petit Paris

Lorick Le Verne
Amory Le Verne
Nés le 7 Avril
Coat an Bars

Léo Ricardo
Né le 27 Mai
Saint-Lubin

MARIAGE

Le 25 juin
Yoann Henriquez
Et Fabienne Guillon

DÉCÈS

Joseph Le Bihan
94 ans, Le Bourg

André Julou
72 ans, Moustermeur

Marie-Thérèse Guillou
74 ans, Saint Lubin

un kilomètre à pied, ça use...

Vous connaissez la chanson, un kilomètre à pied ça use , ça use, un kilomètre à pied ça use les souliers ! La chanson que André Corade aurait pû nous chanter compte bien plus de couplets que ne pourrait en contenir ce bulletin communal tout entier !

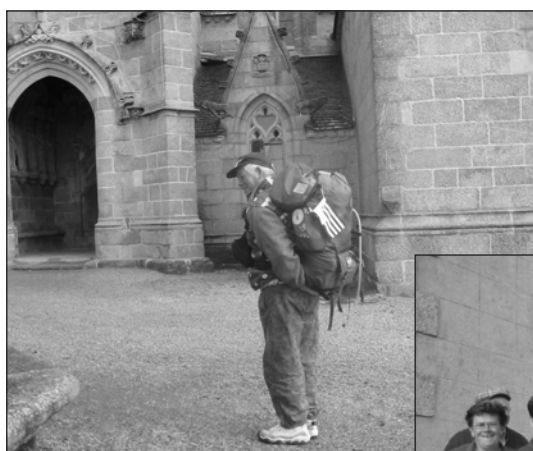
André est parti de notre commune pour rallier St Jacques de Compostelle via mille sept cents kilomètres à pied ! 53 jours de marche, en marchant à 4 km à l'heure en moyenne.

Parti le 15 Avril par le chemin reprenant l'ancienne voie de chemin de fer, André est arrivé à destination le 7

Juin. 53 jours à sillonner les chemins de France puis d'Espagne, en buvant beaucoup d'eau de sodas et en mangeant beaucoup de fruits. L'aventure lui a coûté 10 kilos tout de même.

André n'est pas un novice, il marche depuis longtemps avec son épouse Irène. Le périple qu'il vient de réaliser est un bel exploit pour les soixante et onze printemps qu'il porte.

À son retour la municipalité a organisé une réception en l'honneur de la performance de ce marcheur Kergristois.



Coordination des associations

Un remerciement sincère est adressé à toutes les associations de la commune qui ont œuvré pour faire de l'inauguration de la salle des fêtes une soirée réussie, tant dans sa préparation que dans le déroulement de la soirée. Cette ambiance d'entraide contribue à donner une image positive de notre commune. De nombreux bénévoles se sont également investis dans les tâches de sécurisation des routes lors du passage de la course cycliste " Pierre Le Bigault " .

Le Fleurissement de la commune se fait aussi sur la base d'un bénévolat important, tant pour la mise en place

des plans, des jardinières, que de l'arrosage au bourg et à Saint-Lubin.

Que toutes celles et tous ceux qui unissent leurs efforts et renforcent ainsi le tissu associatif de notre commune soient remerciés pour le temps qu'ils consacrent à ces actions qui améliorent le cadre de vie de toute la population.

Merci à vous.

Laurent Le Corre,
Adjoint au Maire,
chargé de la coordination des associations.

Lotissement

Le lotissement pavillonnaire sera le prochain projet d'envergure que la municipalité va mené dans les mois à venir. D'ores et déjà les artisans concernés par sa construction sont retenus :

Terrassement et gros œuvre :
Donniou (Rostrenen)

Charpente :
Le Corre (Plouguernevel)

Couverture :
Glou (Rostrenen)

Menuiseries :
Le Corre (Plouguernevel)

Plâtre et cloisons :
Le Gall (Plounevez quintin)

Plomberie :
Sepka

Chauffage gaz :
Sepka

Électricité :
Goaziou (Rostrenen)

Carrelage :
Armoric (Guerlesquin)

Peintures :
Disserbo (Rostrenen)
Espaces verts, clôtures :
Bertrand (St Alban)

L'architecte du projet est M. Carlac'h.
Le projet est conduit par la société BSB de St Brieuc.

Le lotissement comprendra 4 logements T4 et un logement T3.

D'autre part le site du lotissement permettra la construction de maisons individuelles, la vente de parcelles se fera aux particuliers au prix de 9 € TTC le m².

Toutes personne intéressée soit par la location d'un logement construit par la société BSB, ou par l'achat de parcelle pour y construire une maison peut dès à présent se faire connaître en marie.

Club de gym : une centaine de personnes à la randonnée

Organisée par les membres de la gym volontaire féminine, la première randonnée de Kergrist a connu un franc succès. Une centaine de personnes a participé à cette manifestation à la fois sportive et touristique, dans un esprit de découverte et de convivialité. Trois circuits étaient proposés aux marcheurs.



Scrutin du 29 mai

Référendum pour la ratification de la constitution Européenne

inscrits	512
Votants	360
Exprimés	354
Non	229
Oui	125

Résultats de Maastricht

Oui : 46,30 % ; Non : 53,70 %



L'été arrive et la fontaine de Saint-Lubin renaît de belles pierres grâce au travail remarquable de Patrick Chicault



Calendrier des fêtes des associations

Dates à retenir

1^{er} juillet

Fest-Noz

soutien aux
faucheurs d'OGM

7 août

Fête de l'USK

21 août

Pardon de L'Isle

28 août

Pardon de Saint Lubin

6 septembre

Concours de boules

Club des anciens

10 et 11 septembre

Couleurs des champs

Comité des fêtes
de Kergrist

25 septembre

Bal du club des anciens

30 septembre

Tournoi de boules

Club des anciens

15 octobre

Fest-Noz

Comité des fêtes
de St Lubin

27 novembre

Bal du club des anciens

La Pierre Le Bigault



Comme toujours le passage de la course cycliste " Pierre Le Bigault " réunit à Kergrist de nombreux bénévoles, pour le plaisir de voir passer les coureurs animer nos villages, mais aussi pour participer à ce formidable élan de générosité et de lutte contre la mucoviscidose. Merci à toutes et à tous.



Mémoire d'école

Cette année l'école de Kergrist-Moëlou a fêté ses cent ans, à cette occasion Martine Thomas-Hénaff a réalisé un travail très intéressant de recherches dans le passé scolaire de notre commune. " Mémoire d'école " en est un résumé que Martine a réalisé pour notre bulletin communal :

L'année 2005 marque une série de manifestations pour fêter des centenaires tant au niveau national ou départemental : centenaire de la mort de Jules Verne ; centenaire l'adoption de la loi de 9 décembre de séparation de l'Église et de l'État, centenaire du petit train des Côtes-du-Nord.

À Kergrist-Moëlou, nous avons fêté modestement les 100 ans notre école communale par une exposition de photos de classe : " Mémoire d'école : 100 ans - 100 photos " qui s'est déroulée du 15 au 20 Avril 2005 à la nouvelle salle des fêtes. Mon but était de célébrer les 100 ans de l'école d'une manière originale dans un lieu adapté ouvert à tous et d'archiver ces photos ainsi que les noms d'élèves pour que nos enfants puissent un jour retrouver leurs parents, grands parents...sur les bancs d'école.

18 mois de préparation

Afin de réunir les 109 photos de classes exposées, et d'identifier une grande partie des élèves, 18 mois de " collecte " ont été nécessaires : plus de 800

personnes ont ainsi été identifiées grâce à vos souvenirs... Merci à toutes les personnes qui m'ont soutenue et aidée aussi bien pour le prêt des photos, leur temps, leur gentillesse, et leur accueil. Sans vous, cela n'aurait pas été possible... Merci également à l'amicale des parents d'élèves, aux Racines de M. Lody et au studio Marie Dominique : dépositaires des droits des photographes identifiés, à la mairie, à la médiathèque de Rostrenen, aux archives départementales de Saint-Brieuc, au Crédit Agricole des Rostrenen et à la presse locale.

Quatre étudiantes en BTS " assistant de direction " du Lycée Notre-Dame de Guingamp (merci Jeff) m'ont rejointe sur ce projet en Septembre 2004 dans le cadre d'une action scolaire obligatoire : Elodie Etourneau ; Céline Le Corfec ; Aurélie Allain & Sabrina Denmat. Merci à elles de m'avoir aidée à réaliser ce projet et à l'étoffer par un historique de l'éducation primaire dans notre commune sur plus de 150 ans.

Par ailleurs, l'exposition a bénéficié du soutien du Musée de l'éducation rurale de Bothoa qui nous a prêté du mobilier de classe ancien : cela nous a permis de montrer l'évolution des tables au cours du XX^e siècle... (merci monsieur le professeur) ce qui a rappelé beaucoup de souvenirs à certains et étonné les plus jeunes, notamment les enfants de maternelles.





Rencontres photographiques
Retrouvailles de visages
Mémoires des noms

Échanges
à travers le temps
Entre anciens élèves et
anciens enseignants



Rappel historique

Les recherches effectuées aux archives départementales et à la mairie ont permis de faire un historique scolaire de la commune dont voici les grandes lignes.

L'ouverture de la première (maison d'école a eu lieu en 1850-1851 (une seule classe... de garçons) malgré la Loi Guizot de 1833. L'école et la mairie cohabitent et cette dernière s'y

trouve encore. Ce n'est qu'en 1868 qu'une classe de fille est ouverte (à l'occasion de l'arrivée d'un nouvel instituteur et de son épouse !). En 1878, le conseil municipal " ne voit pas l'utilité de la construction de la maison d'école pour les filles... ". En 1879, une seconde classe de garçons (90 inscrits) est ouverte et des livres de bibliothèque (30) sont à disposition des élèves à partir de 1880. Suite aux Lois Jules Ferry, une commission scolaire est nommée et la caisse des écoles est créée... l'école devient gratuite.

Dès cette époque, l'école devenant trop petite (la classe des filles servait de mairie), la mairie va faire des réparations en attendant de grands travaux.

25 ans de discussions ont été nécessaires pour faire aboutir le projet de construction d'un groupe

scolaire (école de filles et école de garçons) inauguré en Août 1905.

L'ancienne maison d'école est réhabilitée en Mairie, trieur et Bascule en 1907... puis en poste dans les années 20. Qu'est-ce que le groupe scolaire ? 3 classes pour l'école des filles et 3 pour l'école les gars, du mobilier neuf, le groupe scolaire va atteindre dans les années 1910 des effectifs de 145 gars et de près de 120 filles... dans ces années, des projets d'écoles sont étudiés pour St-Lubin et pour Le Croasty mais ajournés en 1914. En 1936, un agrandissement de l'école des garçons par le pignon ouest est même envisagé puis ajourné.

Jusqu'en 1969, le groupe scolaire de Kergrist-Moëlou fonctionnera avec ses 2 écoles et ses 6 classes : cette année-là, la mixité s'impose et seules 3 classes vont subsister jusqu'aux années 80 où Kergrist perd une classe... puis une autre. Ainsi de 1985 à 1988, l'école n'a plus qu'une seule classe.

Le " mur " de la cour s'ouvre partiellement en 1969 pour ne disparaître définitivement (avec la réfection de la cantine) qu'en 1989 comme à Berlin ! La mobilisation de la population a permis de réouvrir une seconde classe en 1988 puis une 3^e en 1991.

Sauvons notre école

Depuis 15 ans, notre école communale fonctionne plutôt bien avec 3 classes et il serait dommage qu'en 2005 (pour le centenaire) qu'en disparaisse une... Alors, merci à chacun de se mobiliser pour que les effectifs permettent de garder nos classes et un confort d'enseignement à nos enfants.

100 ans - 100 photos

L'exposition interactive

600 personnes sont venues voir l'exposition (dont les 3 classes de l'école) : (Kergrist ne compte que 700 habitants) certaines d'entre elles sont d'ailleurs venues 2 ou 3 fois. La photo la plus ancienne (que j'avais datée de 1914), a même suscité l'attention de plusieurs personnes qui ont reconnu leurs pères en 1912... Sur place, il était possible d'identifier les élèves (ou d'apporter des corrections) et de me déposer d'autres photos ; à ce jour, 120 photos de classes vont être archivées (avec celles de 2005) et près de 1 000 élèves ont été identifiés (dont 200 écoliers reconnus durant l'exposition).

Il est toujours possible de me contacter si vous avez d'autres photos : je pense qu'il y a au moins une cinquantaine de photos manquantes...

De nombreuses personnes ont pu également se procurer leurs photos ou celles de leurs proches (plus de 150 photos ont été commandées et d'autres demandes me parviennent encore).

Un CD-Rom des photos de classe sera remis à la mairie, un autre à l'école et un autre aux Racines de M. Lody, association pour la sauvegarde de patrimoine photographique en Centre Ouest Bretagne.

Réactions

Cette exposition a, je pense, animé un peu la commune et permis à de nombreuses personnes de se retrouver et de revenir à Kergrist-Moëlou... L'émotion était parfois très visible chez nos " aînés " et même chez les plus " jeunes ". Les commentaires devant les photos étaient également très intéressants qu'ils soient en français ou en breton (langue bien souvent à l'origine de punitions et de brimades à une certaine époque !). L'historique de la construction de l'école actuelle ainsi que celui de la première, ont également intéressé les visiteurs ; et dire que St-Lubin et Le Croasty ont failli avoir une école... Peu de personnes avaient connaissance de ces projets.

Les réactions des enfants scolarisés actuellement à Kergrist-Moëlou, étaient également très intéressantes :

" Les cartables étaient tristes " en parlant des musettes...

" C'est pas une trousse ça ! " en parlant du plumier

" Pourquoi sont-ils tous habillés en noir ? " devant une photo en noir et blanc...

" Pourquoi les filles et les garçons sont-ils séparés ?"

" Pourquoi les filles sont habillées pareilles ? " en faisant allusion aux blouses,

Les commentaires notés dans le " livre d'or " montrent que cette exposition a été chaleureusement accueillie et appréciée par la plupart des Kergristoises et Kergristoises d'ici et d'ailleurs. Preuve que l'école reste un bon souvenir.

Journée de retrouvailles ?... recherche organisateur !

Plusieurs personnes ont laissé leurs coordonnées afin d'être contactées si une journée de retrouvailles des anciens élèves voit le jour... Si des personnes de la commune ou d'ailleurs, veulent s'investir pour l'organiser, je suis prête à leur donner toutes les informations en ma possession ainsi qu'à remettre les panneaux en place...

Martine THOMAS-HËNAF
Goulédic - 22110 Kergrist-Moëlou
Tél. 02 96 36 52 94.
Mél : henaffthomas@yahoo.fr



Rires
Souvenirs
Anecdotes

Plumiers
Craies
Blouses
Classes de mer
Classes vertes
Fêtes de Noël

Un album unique
de l'histoire
de tant d'élèves,
le temps d'une expo
superbement réussie !





5 juin
Chorale et prestation
de l'école de musique



19 mars
Soirée crêpes
USK et Club de Gym



21 mai
Soirée Rock avec Némésis
et Principe Actif



Natura 2000

En application des deux directives européennes " Oiseaux " et " Habitats " pour la préservation de la biodiversité, l'État Français s'est engagé à inscrire une partie de son territoire dans le réseau Européen des sites Natura 2000. Le site appelé " Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères " est l'un d'entre eux. Il concerne 17 communes du Pays Centre Ouest Bretagne, opérateur désigné par le Préfet, pour la préparation du plan de gestion (Documents d'Objectifs) et des actions de préservation.

En Pratique :

Les propriétaires ou les gestionnaires d'espaces naturels comprenant des habitats de la faune et de la flore d'intérêt communautaire, dans les limites du périmètre Natura 200, pourront souscrire des contrats pour leur entretien. Pour les agriculteurs ces contrats

prendront la forme d'un " CAD Biodiversité " dont les indemnités compensatoires seront majorées de 20 % ; pour les gestionnaires non agriculteurs ce seront des " contrats Natura 2000 ".

Les activités ou les projets qui pourraient amener à la destruction d'un habitat ou d'une espèce d'intérêt communautaire, dans les limites du périmètre du site, ne pourront être autorisées.

Si les enjeux économiques directs de Natura 2000 sont peu importants pour ce site, l'essentiel réside sans doute dans la valorisation en terme d'image, d'un patrimoine naturel de très grande qualité, reconnu d'intérêt européen.

Pour renseignements, contact au
Pays centre Ouest Bretagne :
Pascal Bourdon, Tél. 02 96 29 26 53

Infos diverses

École

Les parents d'enfants nés avant le 31 décembre 2003, sont invités à prendre contact avec l'école ou la mairie pour procéder à leur inscription pour la prochaine rentrée.

Autocar du mardi pour le marché de Rostrenen

Un autocar prend les passagers à destination du marché le mardi à 9h45 toutes les deux semaines. Prochain passage le mardi 19 juillet. **Contact : ABC transports : 02 96 29 01 22.**

Chardons

Une obligation de destruction des chardons est faite aux propriétaires ou exploitants de terrains agricoles ou parcelles.

Un CD Pop Rock enregistré à Kergrist

Le CD du groupe Principe Actif, enregistré à Kergrist-Moëlou, est en vente 15 euros au magasin multiservices et à la boulangerie de La Baleine. (Chanson Française engagée, musique Pop Rock).

Chemin de randonnée et ouverture de la chasse

Le chemin de randonnée du bois de Kergrist traverse des parcelles privées avec l'accord des propriétaires. Il

appartient aux promeneurs de ne pas emprunter ce chemin entre mi-septembre et mi-avril, période d'ouverture de la chasse sur ces parcelles privées.

Chiens errants

Un rappel est fait aux propriétaires de chiens afin que ces derniers ne divaguent pas sur la voie publique. Les gênes occasionnées et les risques d'accidents dus à la divagation des chiens contraindraient la mairie à faire procéder à la capture de ces derniers.

Ordures ménagères

Nous sommes obligés de rappeler à chacun que les lieux de dépôts d'ordures ménagères doivent être utilisés avec un peu plus de civilité. De nombreux dépôts anarchiques de détritrus en tout genre contraignent les employés municipaux à passer du temps à nettoyer les lieux. Quand Jacky ou Jean-Jacques réparent ainsi les négligences des autres, ils ne sont disponibles pour d'autres tâches. Leur travail pourrait être respecté...

Cimetière

Un recensement des sépultures et des concessions réservées est en cours au cimetière. Les familles ayant réservé une concession, qui à ce jour n'est pas utilisée, sont priées de se faire connaître en mairie.

Salle des fêtes : le ruban est coupé !

Le ruban a été coupé ! Chose promise, Martine Connan a inauguré notre salle des fêtes en mars 2005 devant de nombreux Kergristois. Madame Oget députée, Messieurs Bouttera sous préfet de Guingamp, Le Cam sénateur des Côtes d'Armor, Troël conseiller Régional de Bretagne, Bothrel et Leyzour vices présidents du conseil général, Herviou conseiller général ont pris part à cette cérémonie en félicitant les élus Kergristois pour cette magnifique réalisation.

À Kergrist comme partout ailleurs, nous avons maintenant une salle des fêtes...

À Kergrist, mieux que partout ailleurs, nous confions les premiers utilisateurs de cette salle qui ne cachent pas leur

étonnement de trouver un si bel outil dans une petite commune rurale. Traiteurs en restauration, musiciens, sonoriseurs qui l'ont utilisée sont unanimes quant à son architecture et son équipement : une vraie réussite.

Chauffez friteuses et biligs, résonnez Bombardes, sonnez Binious, enivrez-nous accordéons et guitares électriques. Particuliers et associations, vous avez dorénavant la salle des fêtes " Lein ar Roc'h " à votre disposition.

Une dernière fois par souci de transparence, fil conducteur de ce mandat municipal, les élus tiennent à communiquer à leurs administrés les chiffres et les dépenses engagées :

DEPENSES		RECETTES	
Architecte	106 223 €	Région Bretagne	76 624 €
Travaux	861 696 €	Département 22	37 098 €
Mission coordination	3 553 €	Office Culturel ODDC Côtes d'Armor	5 411 €
Conduite d'opération	16 065 €	État	176 250 €
Bureau Véritas	6 985 €	Communauté de Communes CCKB	29 000 €
Mobilier	10 100 €		
Vaisselle	6 307 €		
EDF	3 553 €		
Suppresseur	4 400 €		
Auto laveuse	2 742 €		
Total dépenses HT	1 021 624 €		

Afin d'équilibrer le budget, la commune a contracté un emprunt de 600 000 €, la TVA relative à ce projet correspond à un montant de 200 000 €.

Récemment les communes ont transféré leur compétence de traitement des ordures ménagères à la CCKB. La commune de Kergrist-Moëlou n'a donc

plus à sa charge les dépenses inhérentes aux ordures ménagères qui étaient de l'ordre de 30 000 € par année. Une bonne partie de cette " économie " communale finance l'emprunt pour la salle des fêtes.

Notre commune a aujourd'hui un endettement de 14 %, ce qui laisse tout à fait la possibilité d'entrevoir et de mener d'autres projets.

5 mars
Discours d'inauguration



Et applaudissements



Fest-Noz et Bal

Paotred al Loc'h
Et Galern



Samedi 5 mars 2005
Inauguration
de la salle des fêtes "Lein Roc'h"

Ambiance de fête au village !

